

Société Herpétologique de France

Bulletin de liaison

2^{ème} trimestre 1999

N° 90



ISSN 0754-9962

Supplément au N°90 du Bull. Soc.Herp.Fr.(1999)

Société Herpétologique de France

Bulletin de liaison

Directeur de publication :
Philippe Gérard

La rédaction n'est pas responsable des textes et illustrations publiés qui engagent la seule responsabilité des auteurs. Les indications de tous ordres, données dans les pages rédactionnelles, sont sans but publicitaire et sans engagement.

La reproduction de quelque manière que ce soit, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans le bulletin de liaison de la Société Herpétologique de France est interdite sans l'accord du directeur de publication. La S.H.F. se réserve la reproduction et la traduction ainsi que tous les droits y afférant, pour le monde entier. Sauf accord préalable, les documents ne sont pas retournés.

ENVOI DES MANUSCRITS à :
Philippe GERARD
8, rue Bertrand
75007 PARIS

Photo de couverture Philippe GERARD *Rhacodactylus ciliatus*

Imprimeur : S.A.I. Biarritz 18, rue de Folin, 64200 BIARRITZ
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 1999 N° de commission paritaire 59374

Société Herpétologique de France

Bulletin de liaison

2^{ème} trimestre 1999

N° 90

SOMMAIRE

Editorial Roland SIMON	4
Compte rendu de l'assemblée générale du samedi 27 juin 1998 à Paris	5
Grillons : ou pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Roland SIMON	12
Congrès de la S.E.H. (Société Européenne d'Herpétologie) Robert GUYETANT	13
Affaire SOPTOM, suite et fin..... Claude PIEAU	14
Fabrication d'une pipette à rongeurs Roland SIMON	17
Le Gecko à crête de Nouvelle Calédonie (<i>Rhacodactylus ciliatus</i>) Philippe GERARD	18
Cure chirurgicale du paraphymosis chez un Gecko australien Francis GIRARD et F. DELCUEILLE	20
Couper du verre Jacques ANDRE	21
Record de longévité chez un petit Gecko marocain en captivité Francis GIRARD	21
Note d'élevage : <i>Elaphe mandarina</i> Jean Pierre PAYNOT	22

EDITORIAL

Deuxième édition du supplément au bulletin, ce N° 90 prévu au mois de juin ne vous parvient qu'au mois de septembre. Je vous demande de m'en excuser, faire l'apprentissage d'une publication n'est pas chose simple !

Vous constaterez (avec bonheur je l'espère) que cette deuxième édition est passée de 16 à 24 pages. Il nous est en effet paru important de majorer la pagination pour permettre l'édition complète du compte rendu de l'assemblée générale de juin 1998 tout en préservant de l'espace pour les articles, notes et brèves.

La formule que nous avons initiée laisse libre cours à votre imagination pour nous faire parvenir tous types d'écrits. Le N° 89 et 90 privilégient la terrariophilie et les techniques qui s'y rapportent. Il ne s'agit aucunement d'un parti pris, mais ce contenu est simplement lié à la matière disponible.

Bien entendu, je ne souhaite pas décourager les terrariophiles, qu'ils continuent !

Toutefois, ce bulletin n'a de sens que s'il représente effectivement la pluralité des activités de la Société.

Il y a bien une mare qui a retenu votre attention, non ?

Ne manquerait-il pas une « case » aux responsables régionaux de la commission de répartition ?

Les lecteurs seraient sans doute intéressés d'avoir de temps à autre des nouvelles des activités du club junior, et les juniors probablement passionnés de nous les faire connaître...

Les petites annonces ne sont pas réservées à la terrariophilie, à vous d'en user. Il n'y en a pas dans ce bulletin, nous avons choisi d'attendre la rentrée pour vous en « livrer » de toutes fraîches dans le N° 91..

Le supplément au bulletin est à la disposition de tous les adhérents, à vous tous d'en faire un document dynamique et vivant.

Je conclurai en précisant que les délais de parutions sont importants :

- réception des manuscrits
- mise en page voire dactylographie
- retour aux auteurs pour validation
- renvoi au comité de lecture
- expédition à l'imprimeur.

Si nous voulons respecter les délais prévus, vous comprendrez que nous avons besoin de temps pour l'édition, il n'est donc pas nécessaire d'attendre le dernier moment pour nous envoyer vos manuscrits...

Roland SIMON

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE Samedi 27 juin 1998 à Paris

1- Rapport moral (Sabine RENOUS)

Une année s'est écoulée depuis l'Assemblée Générale de Saint-Poncy, et Jean-Marie EXBRAYAT a été remplacé par Sabine RENOUS au secrétariat de la S.H.F., activité qu'il avait assurée pendant très longtemps en même temps que de lourdes charges universitaires.

Au cours de cette année, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois : le 11 octobre 1997, le 7 février et 25 avril 1998 et ce matin même le 27 juin.

Au cours de ces séances, 20 personnes ont été admises comme postulants dont 3 de moins de 25 ans et 13 autres personnes sont entrées directement dans la société comme membres. Cet apport régulier de nouveaux adhérents équilibre les quelques défections et maintient l'effectif global à plus de 600 personnes. Le léger retard dans l'examen du passage postulants-membres explique que de nombreux postulants sont devenus membres à part entière de la S.H.F. cette année.

Certaines commissions sont très actives : la Commission Protection avec Jean LESCURE et Alain DUPRE pour guides, le Groupe Cistude, très bien animé par Alain VEYSSET, la Commission de Terrariophilie prise en charge par Roland SIMON et celle de répartition par Jean LESCURE. La Commission Vétérinaire est reprise en main par Françoise PERRIN. Il ne faut pas oublier la Section Parisienne et le Club Junior. Ce dernier, qui avait

démarré rapidement en 97, a maintenu ses activités cette année grâce au dynamisme et à l'enthousiasme de Françoise SERRES-COLLET. Elle entraîne ses herpétologistes en herbe aussi bien au musée qu'en forêt pour collecter les informations qui feront la matière de leur bulletin.

L'enquête sur les commissions marche très bien puisqu'il y a déjà 170 réponses. Elle va permettre, après dépouillement, de recentrer les intérêts des membres de la S.H.F. et d'améliorer le fonctionnement de ces commissions.

Le Bulletin a une bonne tenue grâce surtout à Roland VERNET. Un deuxième bulletin sous forme de supplément au Bulletin actuel, réclamé par la Commission de Terrariophilie, est à l'étude et devrait comporter 24 pages. Il commencera en 99. Il ne comportera pas de pages couleur en raison du coût trop élevé pour les finances de la S.H.F.

Cette année, comme vous avez pu le constater, il n'y a pas de Congrès annuel de la société, celui-ci étant remplacé par le congrès de la S.E.H. organisé à Chambéry du 25 au 29 août par Robert GUYETANT. C'est la première fois que nous recevons ce congrès en France. Pour la même raison, il n'y aura pas de stage. L'année prochaine, les congrès de la société reprendront leur rythme normal. Jacques CASTANET dira quelques mots de la S.E.H. puisqu'il est coéditeur d'Amphibia-Reptilia et Jean LESCURE sur le plan d'action Amphibiens et Reptiles, puisque tous les adhérents à la S.H.F. ont reçu les feuilles d'inventaire national.

Pour résumer, la S.H.F. se porte bien.

Vote POUR à l'unanimité.

2- Renouveau des membres du Conseil d'Administration.

Comme il était rappelé dans la convocation à l'A.G., 4 personnes étaient à pourvoir : R. GUYETANT, D. HEUCLIN et A. TEYNIE n'étaient plus rééligibles ayant effectué deux mandats de 3 ans. S. RENOUS était rééligible n'ayant réalisé qu'un seul mandat. Il y avait 6 candidats dont les professions de foi étaient affichées : Michelle GARAUDEL, Philippe GERARD, Claude GRENOT, Guy GUILLON, Sabine RENOUS et Roland SIMON.

Résultat du vote pour 135 votants :

Sabine RENOUS : 121 voix élue
Roland SIMON : 100 voix élu
Michelle GARAUDEL : 86 voix élue
Philippe GERARD : 77 voix élu
Claude GRENOT : 66 voix
Guy GUILLON : 65 voix

3- Bilan financier (J.J. BOISARD).

Au 31 décembre 1997, la S.H.F. comptait 634 membres adhérents dont 481 étaient à jour de cotisation. 41 nouveaux membres ont adhéré depuis l'année 1997. Au 24 juin 1998, 430 membres sur 629 (membres de 1995, 1996, 1997) ont réglé leur cotisation.

Au 31 décembre 1997, le résultat d'exploitation était positif pour un montant de 61 210,79 Francs. Malgré une forte augmentation de 1996 à 1997 (+ 35,28%), les cotisations et dons, avec un montant de 116 859,64 Francs ne représentent plus que 50% de la recette contre près de 75% l'année précédente. L'importance des recettes dues à la réalisation des études explique cette évolution. Ces dernières représentaient 8,6% des recettes en 1996 et 32,54% en 1997 (75 000 Francs).

Le produit de la vente des livres, avec un montant de

30 196,50 Francs a triplé. Ce fut encore cette année un complément de recette appréciable. L'achat des livres pour la revente concernant cette période était de 25 172,40 Francs. La marge sur ce poste a cependant beaucoup diminué, de 30,13% en 1996, elle n'était plus que de 16,63% en 1997.

Les produits financiers (2979,24 Francs) ont été multipliés par plus de six. Cette forte progression montre le rétablissement de la trésorerie à court terme.

Le rythme des 4 bulletins annuels a été maintenu, et le coût de l'édition bulletin, poste principal des dépenses, s'est monté en 1997 à 57 487,58 Francs. Il était de 65 626,77 Francs en 1996.

Les frais de gestion concernant le Président, le Conseil d'Administration, le Secrétariat, le Trésorier, se sont élevés à 28 816 Francs en 1997 contre 24 352,97 Francs en 1996, soit une augmentation de 18,32%.

Les comptes du bilan font apparaître des réserves pour un montant de 99 450,82 Francs. Au 31 décembre 1997, nous avons, pour des besoins éventuels de trésorerie, une SICAV d'un montant de 124 978,10 Francs.

Les comptes provisoires au 1^{er} juin 1998 font apparaître un besoin de financement de 63 500 Francs.

4- Informations sur la S.E.H. (J. CASTANET).

J. CASTANET rappelle qu'il est coéditeur d'Amphibia-Reptilia et de ce fait membre du Conseil d'Administration de la S.E.H. qui compte 400 adhérents, c'est-à-dire moins que la S.H.F. A la dernière réunion de ce Conseil 3 membres seulement étaient présents, du fait d'un changement tardif de date. La

S.E.H a quelques problèmes liés au nombre d'adhérents, au coût de l'adhésion et au journal. Les anglais souhaiteraient que le nom de la revue soit changé pour celui d'une revue anglaise (plus ancienne mais en perte de vitesse). Il n'y a pas de contrat écrit avec l'éditeur pour Amphibia-Reptilia. Pour la publication d'un bulletin de liaison, l'idée proposée est celle d'une « société parapluie », regroupant toutes les sociétés nationales. Ce principe est fédérateur à l'exemple des sociétés américaines. Mais qui fera le travail ? Le bulletin de liaison sera naturellement en anglais. Doit-on envisager une traduction par société nationale ? La quote-part à régler pour chaque société serait de 1 DM/adhérent, c'est-à-dire de l'ordre de 2000 Francs pour la S.H.F. Une commission de la S.E.H. existe pour revoir les statuts, mais elle ne s'est jamais réunie. Jean LESCURE est sollicité pour en faire partie. Tous ces points pourraient ainsi être rediscutés y compris le problème de la langue. Amphibia-Reptilia pourrait être multilingue, mais les Américains ne veulent pas d'une revue européenne dans ce domaine. Il y a déjà Copeia, Herpetologica, Journal of Herpetology.

5- Informations sur le congrès de la S.E.H. (R. GUYETANT).

75 communications orales sont enregistrées ainsi que 60 posters. Il est encore possible de s'inscrire. Il y a des tarifs différents pour les membres et les non-membres de la S.E.H. et également pour les étudiants. Il s'agit d'un congrès international en anglais, mais on peut aussi s'exprimer en français, puisque le congrès se tient en France. Le fascicule des résumés reviendra à 7 000 Francs et celui du livre du congrès à plus de

30 000 Francs. C'est un organisme de voyage qui organise.

6- Publication du Bulletin (R.VERNET).

Grâce à Marc GIRONDOT, le bulletin est désormais présenté sur Internet :

<http://www.Biop7.jussieu.fr/SHF/>

Le N° 84 (4^{ème} trimestre 97) est dans sa phase finale de composition, il devrait pouvoir être envoyé à l'imprimeur fin juin et arriver dans nos boîtes à lettres avant le 14 juillet.

Le N° 85-86 (1^{er} et 2^{ème} trimestre 98) est en préparation (bien avancée) avec une nouvelle formule de présentation. Il paraîtra normalement fin septembre.

Le N° 87-88 (3^{ème} et 4^{ème} trimestre 98) (congrès de Saint-Poncy) est également bien avancé et sortira obligatoirement avant la fin décembre de cette année (pour respecter les 4 parutions annuelles et notre droit au routage).

La présentation des articles sera sensiblement transformée dès le numéro 85-86, pour :

- S'aligner sur les revues internationales
- Faciliter la diffusion du bulletin sur Internet.

Les instructions aux auteurs seront donc légèrement modifiées compte tenu de cette nouvelle présentation. Elles seront diffusées dans un prochain numéro et disponibles également sur Internet.

La parution de numéros doubles au cours de cette année nous permettra d'être en phase avec le temps réel dès le 1^{er} trimestre 1999.

Lors du conseil du 25/04/98, il a été décidé de séparer la deuxième partie du bulletin sous forme d'un « magazine-

bulletin de liaison », mais qui restera diffusée en même temps que la partie scientifique afin de conserver les bénéfices du routage et du numéro de commission paritaire. Cette publication double devrait se faire dès ce 1^{er} trimestre 1999. La 2^{ème} partie sera assurée par P. GERARD et comportera au maximum un cahier de 24 pages par numéro ouvert à toutes les commissions et pour toutes les activités de la S.H.F.

Mais il faudrait que des articles (1^{ère} et 2^{ème} partie) rentrent, et ce, dès le mois de septembre pour pouvoir fabriquer les numéros de 1999. Or l'organisation du congrès international de Chambéry, avec la publication propre de ses actes, et l'absence du congrès national (généralement bon stimulateur pour la rédaction) risquent d'amoindrir la rentrée d'articles pour le bulletin... et il y en a peu en réserve.

Alors chers collègues à vos plumes et merci de votre fidélité.

L'ensemble des adhérents présents félicite R.VERNET pour ce bulletin de haut niveau, réalisé au détriment de sa carrière personnelle. L'un d'entre eux souhaite que la question de la typographie soit revue.

7- Commission Répartition (J.LESCURE)

Les coordinateurs régionaux et les collaborateurs départementaux s'étaient réunis la veille de l'A.G. pour l'Atlas prévu pour 2001. Il manque deux départements de la région Centre pour avoir un réseau complet pour la France : Indre-et-Loire et Loire-et-Cher. Dans beaucoup de régions, des groupes se sont constitués, par correspondance ou par échange. La première partie du plan d'action consiste en une relance de l'inventaire. La deuxième partie est un

recensement des espèces les plus menacées, donc prioritaires. La fiche de description de leur station vient d'être mise au point. Les mares sont très importantes de ce point de vue. Un groupe de travail fait un suivi de ces milieux et donne des conseils pour leur aménagement. Les données de l'Atlas de 1989 sont envoyées aux coordinateurs régionaux pour validation.

8- Commission Protection (A.DUPRE).

Un travail important a été accompli avec la pétition nationale concernant la tortue de Floride et a conduit à l'interdiction de son introduction. Il y a maintenant d'autres menaces sur la tortue verte. Certains voudraient la déclasser pour pouvoir l'exploiter. Une motion a été rédigée par la commission, lue par Jean SERVAN :

*« La tortue verte *Chelonia mydas* est protégée sur le territoire métropolitain, en Guyane, en Guadeloupe et en Martinique. Afin de commercialiser les produits issus du grossissage de tortues vertes à la Réunion, des artisans et des commerçants demandent une déréglementation.*

La Société Herpétologique de France (S.H.F.) demande fermement que la réglementation soit maintenue et même renforcée par une protection de l'espèce à l'Ile de la Réunion. Pour cela, la S.H.F. demande à la Direction de la Nature et des Paysages d'entreprendre les consultations nécessaires.

Le grossissage de tortues vertes à la Réunion est terminé après trois échecs de demande de ranching lors des Conférences des Parties de la C.I.T.E.S. en 1983, 1985 et 1987. Le Ministère de l'Environnement écrivait en 1983 :

«Si respectables soient-elles, les activités de la ferme CORAIL ne sont pas compatibles avec les engagements internationaux de notre pays. Ces engagements ne laissent aucune place à une quelconque tolérance pour une activité d'élevage ou de vente des produits.» Etant donné qu'aucune avancée notable en matière juridique et zootechnique ne s'est produite récemment, la S.H.F. demande instamment au gouvernement français de ne pas constituer à nouveau un dossier de ranching voué une fois de plus à un échec international.»

Pour la motion :

L'unanimité des votants (96) moins 3 abstentions.

G. NAULLEAU alerte la commission sur le problème des « bouteilles de vipérine ».

**9- Commission de Terrariophilie
(R. SIMON)**

La commission de terrariophilie s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année écoulée.

Malgré un maintien de nos effectifs aux alentours de 250 membres, nous pouvons regretter la faible participation aux réunions.

Réunions de commission : Ce constat de désaffection des réunions nous a conduit à proposer un nouveau mode de fonctionnement. Le matin sont traités les aspects organisationnels de la commission, l'après-midi est consacrée soit à un exposé concernant la terrariophilie soit à un débat à bâtons rompus sur le sujet qui nous passionne.

Bulletin de liaison : Lors de nos discussions, l'insatisfaction dominante portait sur le contenu du bulletin. Le débat engagé nous a conduit à proposer la

création d'un bulletin de liaison séparé de la publication scientifique. Bien évidemment, nous nous sommes questionnés sur l'opportunité d'une telle initiative tant en terme de coût que de contenu.

Nous avons opté, en accord avec le Conseil d'Administration, pour la création d'un opuscule qui reflète la vie de la société dans sa diversité. Les deux bulletins seront expédiés conjointement.

La maquette présentée concerne en priorité la terrariophilie, reflet de l'intérêt de ses rédacteurs. Sa publication en 1999, à l'issue de la diffusion des bulletins déjà « bouclés », laisse le temps aux autres commissions d'en diversifier le contenu.

De plus, si cette initiative est celle de la commission de terrariophilie, Philippe GERARD ayant notamment accepté d'en assurer l'édition, il semble nécessaire que le comité de rédaction s'enrichisse de représentants d'autres commissions.

Gageons que cette évolution du mode d'expression de la diversité qui compose la S.H.F. soit l'enjeu d'un rééquilibrage de ses finalités et permette un renforcement de nos effectifs.

Circulaire d'annonces : Jacques ANDRE, après plusieurs années marquées par une régularité de métronome dans la diffusion de la circulaire d'annonces a souhaité passer le relais ; Benoît LAMORT s'en ait saisi. Les annonces figureront dans le bulletin de liaison ; cette plus large diffusion devrait leur donner une meilleure efficacité. Dans l'attente, la diffusion mensuelle se poursuit. Merci à Jacques, bon courage à Benoît.

Fiches d'élevage et articles : Cette année, et il appartient aux lecteurs de le valider, la terrariophilie, au regard de la

place disponible dans la deuxième partie du bulletin, a été correctement représentée. Toutefois, les objectifs que nous nous fixons dans la nouvelle formule du bulletin de liaison nécessitent non seulement de ne pas baisser les bras, mais bien plus de renforcer l'effort engagé. Nous aurons notamment besoin d'articles de terrariophilie plus « fouillés ».

Réseaux locaux et thématiques : La vocation d'une société telle la nôtre ne peut se limiter en la publication d'un bulletin réalisé par quelques rédacteurs. Communications et rencontres entre passionnés sont nécessaires pour que chacun puisse partager savoir-faire et difficultés dans le but d'améliorer la pratique terrariophile. Dans ce but, nous avons proposé la création de réseaux soit sur le plan local, soit par thème. Cette proposition diffusée dans le compte-rendu de la commission n'a, à ce jour, reçue aucun écho. Ce n'est pas pour autant que les initiatives ne sont pas les bienvenues.

Répertoire d'élevage : Les adhérents présents à la réunion de terrariophilie du congrès de l'an passé, ont souhaité majoritairement la relance du répertoire d'élevage. Benoît LAMORT en a accepté la charge. Une publication, après deux années de suspension, devrait se concrétiser en fin 98.

L'année écoulée a été marquée par une remise en question de nos modes de fonctionnement. Je remercie le Conseil d'Administration de nous avoir suivis dans nos propositions.

L'implication, au cours de l'exercice écoulé, de nouvelles personnes, tant dans la participation aux activités de la commission de terrariophilie que dans la rédaction d'articles et notes d'élevage, augure d'une évolution dynamique,

j'espère que cette tendance se renforcera au cours des mois à venir.

10- Commission Vétérinaire (F. PERRIN-RAYBAUD).

Eclos de l'idée de Monsieur LESCURE, Président de la S.H.F. et de Monsieur DUPRE membre du conseil en 1995, La Commission Vétérinaire a réellement vu le jour lors de sa première réunion du 23 novembre 1995, composée d'une dizaine de vétérinaires, pour la plupart spécialistes des N.A.C. (Nouveaux Animaux de Compagnie).

La Commission Vétérinaire s'est donnée pour but de faire diffuser au profit de tous les membres de la S.H.F., toutes les informations et les connaissances possibles qui pourront tendre à améliorer la sauvegarde des amphibiens et des reptiles dans la nature et en captivité, et de faire collaborer tous ses participants à des échanges d'idées et de techniques permettant de meilleures approches diagnostiques et thérapeutiques en médecine herpétologique. En ceci, elle ne peut être valablement dissociée du G.E.N.A.C. (Groupement d'Etude des Nouveaux Animaux de Compagnie) du fait que les vétérinaires attachés à ce groupe ont acquis, au fil des années passées, des expériences en pathologie herpétologique qui s'améliorent avec le nombre croissant d'amphibiens et de reptiles qui sont présentés aux consultations vétérinaires.

Ces considérations nous ont conduit à essayer d'organiser deux réunions annuelles dont l'une serait jointe, comme les autres commissions, au congrès annuel de la S.H.F. et l'autre au congrès national annuel des vétérinaires spécialistes des petits animaux auxquels est rattaché le G.E.N.A.C.

En 1996, le congrès d'Angers nous a donné une très bonne occasion de rencontre puisqu'il était cadré sur la pathologie des amphibiens et des reptiles. Plusieurs membres y ont présenté des communications très intéressantes axées autour du thème : « Interprétations de l'imagerie médicale, radiologie, endoscopie, tomodensitométrie, échographie en pathologie osseuse et viscérale ». Malheureusement, pour les vétérinaires disséminés de cette commission, ces documents n'ont pas été rassemblés et diffusés dans un recueil réservé aux communications du congrès. Néanmoins, nous avons décidé d'organiser une réunion suivante à Lyon, en décembre 1995, à l'occasion du congrès national des vétérinaires. Mais nous avons joué de malchance puisque nous n'avons pu obtenir de réponse concernant la demande de local à l'Université Catholique de Lyon nécessaire à l'organisation de cette rencontre. Il s'en est suivi un certain silence et un certain découragement général.

Trouvant cette situation très dommageable, je me suis décidée à venir exposer nos problèmes à une réunion du conseil à laquelle j'ai été courtoisement invitée en octobre 1997. Grâce aux encouragements des membres présents j'ai demandé qu'on puisse faire un numéro « spécial véto » du bulletin pour porter, entre autre, à la connaissance de tous, les communications qui avaient été exposées au congrès d'Angers ; ceci m'ayant été accordé, une lettre aux confrères m'a permis de constater leur fidélité à la commission et de recevoir déjà plusieurs manuscrits.

Nous essaierons, en outre, de proposer régulièrement au bulletin un article vétérinaire.

Notre prochaine réunion est programmée pour avoir lieu juste avant le congrès national annuel des vétérinaires spécialistes des petits animaux en novembre 1998. Une table ronde y sera organisée en fonction du sujet général du congrès, pour une étude concernant bien évidemment les reptiles. Dès que j'aurai de plus amples informations, je vous en aviserai.

Je vous remercie de l'attention que vous avez réservée à ce rapport en vous priant d'excuser ma défaillance de présence et celle de mon fax.

11- Club Junior (F. SERRES-COLLET).

Le club existe depuis un an et demi et s'adresse à des enfants de 6 à 16 ans. 7 adultes encadrent les enfants. Beaucoup de sorties se font dans la nature. Il y en a eu 11 l'année dernière. C'est un club plus naturaliste qu'herpétologiste, car pour les enfants, il convient de diversifier beaucoup les thèmes. La promotion du club est assurée par un mailing et des salons font la publicité de la S.H.F. Actuellement le club comporte 47 membres. Un appel est fait aux seniors de la société pour des idées, pour l'encadrement lors des sorties, etc.... Les juniors font des comptes-rendus de leurs sorties et leur propre bulletin. Sur les 120 Francs de cotisation de ces juniors, 10 Francs correspondent à la cotisation CPN et 5 Francs à l'assurance. Les dépenses sont minimisées par le fonctionnement du système D et l'utilisation de toutes les compétences, en particulier des collègues du Muséum.

12- Groupe Cistude (A. VEYSSET).

Un numéro entier de la « Hulotte » a été consacré à la cistude. Il est particulièrement intéressant et fournit une bibliographie spécifique.

Un symposium européen sur la cistude est prévu en Brenne les 25, 26 et 27 juin 1999, avec la participation de la S.O.P.T.O.M., le D.G.H.T. et la S.H.F. On y attend des communications très variées. Le bulletin de la S.H.F. et le bulletin de liaison du Groupe Cistude informeront davantage sur ce symposium, en temps voulu.

Un premier film vidéo sur la cistude est en vente à la S.H.F.

13- Section Parisienne.

Jean LESCURE fait part du travail réalisé par J.L. ROCHELET et l'en remercie. Cependant le public de cette section paraît s'essouffler et on peut se demander si cette section doit être maintenue.

14- Questions diverses.

Bernard LE GARFF réclame un débat sur le problème de la S.O.P.T.O.M. déjà abordé à Saint-Poncy. A. DUPRE fait état de la lettre de B. FERTARD. La S.O.P.T.O.M. demande la nomination d'un groupe d'experts et d'un plus grand contrôle de son conseil scientifique (2 réunions/an). Le président passe la parole à Claude PIEAU, qui lit son rapport et répond aux questions des intervenants.

Un tel débat doit faire l'objet de discussions franches et non de polémiques visant des personnes. Attaquer n'aboutit à rien, il convient d'aider et de guider.

La séance est levée à 17 H 10

GRILLONS

Ou pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?

Dans le bulletin N° 89, je vous faisais part de mon expérience de l'élevage du grillon. Depuis, ma technique d'élevage a évolué :

- Je n'utilise plus de son comme litière, mais une simple feuille de journal. Cela évite d'installer le système de bonde décrit précédemment. Il suffit de « verser » les grillons dans un grand bocal disposé dans un bac vide pour éviter les évasions, remettre le bocal dans le bac vidé, récupérer par la même technique les insectes qui sont tombés à côté du réceptacle, et ainsi de suite.

- L'abreuvoir était réalisé à partir d'une bouteille d'eau minérale au goulot percé. Je me suis aperçu qu'en renversant la bouteille sans en visser le bouchon, le même effet siphon était obtenu.

Simplifiez, la vie est déjà assez compliquée comme cela.

Roland SIMON

12, rue Q.M Bondon
29470 PLOUGASTEL DAULAS

Congrès de la SEH

(Société Européenne d'Herpétologie)

Le Bourget du Lac (24-29 août 1998)

9^{ème} réunion

Bilan :

160 participants
70 communications orales
65 communications écrites

Les activités scientifiques se sont déroulées sur le campus de l'Université de Savoie au Bourget du Lac, 73376 Le Bourget du Lac Cédex.

Deux amphithéâtres mis à la disposition des congressistes ont permis le bon fonctionnement des présentations orales. Les congressistes sont venus des différents pays de la Communauté européenne mais aussi d'autres régions du monde, plus particulièrement du pourtour méditerranéen.

Nous avons eu la chance d'être accueillis sur le site du Prieuré au Bourget du Lac (soirée musicale). Une excursion organisée dans le Massif des Bauges suivie d'une réception à la Mairie de Chambéry ont été, semble-t-il, appréciées. La restauration sur le campus a permis des contacts nombreux entre les différents participants, nous inaugurons à cette période le nouveau restaurant.

Sur le plan financier, l'équilibre est atteint, une réserve de 30 KF est actuellement disponible pour le tirage des actes du colloque. Tous les collègues qui ont communiqué, (70 manuscrits), ont répondu dans les délais et les textes viennent d'être envoyés aux examinateurs. Un imprimeur de Chambéry assurera le tirage à 300 exemplaires, dans le courant de l'année 1999. Chaque participant recevra le fascicule ainsi que la photo du congrès.

Nous tenons à remercier vivement les structures et organismes publics ou privés qui ont bien voulu nous attribuer une subvention ou une participation pour la bonne organisation de cette manifestation : l'Université de Savoie qui a mis à notre disposition ses locaux, le Conseil général de la Savoie, la ville de Chambéry, la ville du Bourget du Lac et la Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône.

Le Bourget du Lac, le 28 janvier 1999

Robert GUYETANT

AFFAIRE S.O.P.T.O.M SUITE ET FIN

Rapport, à la demande de la S.H.F.,
sur le conflit entre la SOPTOM et
Claude GRENOT

Origine du conflit et déroulement des faits :

D'après les éléments du dossier en ma possession, les relations entre C. GRENOT et la SOPTOM ont été correctes pendant la période de thèse de Colette HUOT, thèse réalisée en grande partie à Gonfaron, sous la direction de C. GRENOT et avec un financement de la SOPTOM. Cette thèse a été soutenue en 1997. Les relations se sont détériorées suite à une mésentente entre un autre étudiant de C. GRENOT, Sébastien LONGEPIERRE et la SOPTOM (plus particulièrement semble-t-il, Bernard DEVAUX, Secrétaire Général de cette association).

S. LONGEPIERRE a effectué son DEA à la station de Gonfaron en 1995-96 et envisageait d'y poursuivre sa thèse. La rupture s'est produite en avril 1997 ; C. GRENOT et S. LONGEPIERRE ont alors décidé de se « désolidariser » de la SOPTOM en invoquant comme raison majeure de cette décision l'état sanitaire déplorable des tortues d'Hermann de la station, à cause d'un manque d'hygiène et de prophylaxie. Leur travail a pu se poursuivre grâce au SIVOM qui leur a prêté un local au CANNET des MAURES, dans le cadre de leur participation à un projet régional du Ministère de l'Environnement, intitulé : « Projet d'Intérêt Général de la Conservation de la plaine des Maures ».

C. GRENOT et S. LONGEPIERRE sont chargés de l'expertise (étude démographique) de la tortue d'Hermann dans 11 sites de la plaine des Maures.

Le 19 juin 1997, au cours d'une réunion du comité scientifique de la SOPTOM, Bernard DEVAUX a présenté selon lui les raisons de cette rupture. De son côté, S. LONGEPIERRE m'avait adressé, le 13 juin 1997, une lettre me présentant sa version des faits. Je possède en plus des copies de lettres échangées entre S. LONGEPIERRE et B. DEVAUX d'une part et S. LONGEPIERRE et Briec FERTARD, président du Conseil d'Administration de la SOPTOM d'autre part. Il ne me semble pas utile de relater ici le contenu de ces lettres. Mais, depuis qu'il s'est « désolidarisé » de la SOPTOM, C. GRENOT n'a cessé de mettre en cause l'activité de la SOPTOM et de réunir des pièces à conviction aboutissant à des rapports circonstanciés adressés au Ministère de l'Environnement. Dans une lettre du 5 octobre 1997 adressées à M. Frédéric ANDRE de la Direction de la Nature et des Paysages à ce ministère, C. GRENOT faisait état de deux épidémies virales sévissant depuis 6 ans à la station, transmises par des *Testudo graeca* et tuant, selon son estimation, environ une centaine de tortues par mois, toutes espèces confondues (*T. graeca graeca*, *T.g. Ibera*, *T. hermanni hermanni*, *T.h. boettgeri*). Il s'élevait contre l'introduction en Macédoine, relatée par le journal VAR MATIN du 3 octobre 1997, de 50 tortues du Village (*T.g. iberia*, *T.h. boettgeri*) ; cette introduction ayant été faite selon lui sans la moindre garantie sur l'état sanitaire des animaux. Ces accusations étaient graves. Aussi en

fis-je part immédiatement à mes collègues du Comité Scientifique et avec leur accord, je lus les phrases les plus significatives de la lettre de C. GRENOT devant le conseil d'Administration et du Comité Scientifique, le 19 octobre 1997 à Gonfaron. Des réponses à ces accusations furent données par B. DEVAUX et un rapport de Briec FERTARD (Vétérinaire, Président du Conseil d'Administration) sur les études de pathologie effectuées à (et financées par) la station fut lu pendant la séance. De plus, compte tenu de la gravité des accusations, je fus chargé d'organiser au plus vite une réunion visant d'une part à une confrontation entre les deux parties et d'autre part à la coordination des recherches en cours sur la tortue d'Hermann. C. GRENOT souhaitait qu'à cette réunion assistent, outre des représentants du Conseil d'Administration (B. DEVAUX, B. FERTARD) et le Comité Scientifique de la SOPTOM (J. LESCURE, R. BOUR, J. SERVAN, J. FRETEY, C. PIEAU), M. CHEYLAN, le Président de la SHF et des personnalités locales choisies par C. GRENOT lui-même. Je proposai d'organiser cette réunion à Paris en novembre, mais C. GRENOT estima qu'il fallait la faire à Gonfaron et attendre le printemps 1998 afin de pouvoir apprécier les conditions d'élevage des animaux en période d'activité. Ayant repris contact avec les deux parties, il me paraissait possible de faire la réunion le 14 mai 1998. Mais B. DEVAUX et B. FERTARD me firent savoir, quelques jours avant cette date, qu'ils refusaient d'assister à la réunion à cause de la présence des personnalités locales, notamment les maires de Gonfaron, des Maillons et du Cannet des

Maures, choisies par C. GRENOT. C. GRENOT organisa donc sa propre réunion qui se tint à la date prévue (14 mai 1998), à la mairie de Gonfaron, en présence du Directeur du SIVOM du Centre Var, de plusieurs élus locaux (les maires des communes ci-dessus plus deux maires adjoints des Mayons), d'un vétérinaire, d'un journaliste de VAR MATIN, de quelques témoins de la région et de l'avocate de la SOPTOM.

Cette réunion a été relatée par au moins deux articles dans VAR MATIN et, plus récemment, C. GRENOT a adressé deux autres courriers au Ministère de l'Environnement, avec des pièces annexes, notamment une pétition de la commune des Mayons protestant contre les incursions, sans autorisation, de personnes de la SOPTOM, sur les propriétés privées connues comme des lieux d'habitat de la tortue d'Hermann.

Réponses de la SOPTOM aux attaques de C. GRENOT

Les attaques de C. GRENOT portent sur trois points essentiels :

- 1) la SOPTOM vole des tortues dans des propriétés privées ;
- 2) les conditions d'élevage des tortues à la station sont déplorables et ne permettent pas d'enrayer les épidémies
- 3) des animaux malades sont relâchés dans la nature.

La SOPTOM considère que le premier point est diffamatoire ; elle convient que des personnes travaillant à la station ont circulé dans des propriétés privées, mais que c'est pour recenser les animaux (et

non les ramasser) et effectuer des recherches sur la prédation.

Sur le deuxième point, la SOPTOM se déclare préoccupée par le problème des épidémies depuis plusieurs années et affirme s'efforcer en conséquence de réduire la mortalité par des moyens thérapeutiques et prophylactiques. Elle a financé, d'abord en 1993, puis en 1996 et 1997, une étude sur la pathologie des tortues d'Hermann et des tortues grecques. L'étude la plus récente a été réalisée sur un total de 380 tortues, provenant de la nature ou de la station de Gonfaron, par le Dr Karina MATHES, en collaboration pour les analyses avec l'Institut de Detmold en Allemagne et l'Université de Gainesville aux Etats-Unis.

Lors de la réunion de Gonfaron du 19 octobre 1997, réunion conjointe Conseil d'Administration-Comité Scientifique, B. FERTARD a lu un rapport sur ces travaux. Les principaux résultats sont les suivants :

Les tortues d'Hermann ont été effectivement affectées par une épidémie en 1992 et 1993 ; probablement due à un Herpesvirus, cette épidémie a été enrayerée avant la fin 1993.

Les *T.g. graeca* et *T.g. iberica* sont affectées par des Herpesvirus ou par des Mycoplasmes, souvent les deux ; les Herpesvirus ou les deux agents réunis sont sans doute à l'origine d'une maladie respiratoire chronique. Aussi, les animaux sont-ils gardés dans des enclos différents, éloignés des enclos de *T. hermanni*, eux-mêmes séparés par des couloirs sanitaires.

A noter en ce qui concerne les tortues d'Hermann, que quelques-unes, bien que

ne présentant pas d'affection, sont porteuses de Mycoplasmes, mais aucune n'est affectée par des Herpesvirus. De plus, depuis 10 ans, aucune tortue malade n'a été trouvée dans les zones de renforcement ou de réintroduction. Précisément, en ce qui concerne le relâchage d'animaux malades, la SOPTOM considère que les propos de C. GRENOT ne sont étayés par aucune preuve et sont par conséquent diffamatoires. Elle précise, de plus, que depuis 1996, elle ne se livre plus à des renforcements de populations mais à des réintroductions, afin d'éviter toute contamination.

Avis personnel sur ce conflit, suggestions

Il est clair que les attaques de C. GRENOT visent en particulier B. DEVAUX et peuvent faire penser à un règlement de comptes suite au différend entre la SOPTOM et S. LONGEPIERRE. Cependant, il y a eu et il y a encore de réels problèmes à la station de Gonfaron et à mon avis cette querelle devrait être l'occasion de chercher, après de franches explications, des solutions pour améliorer le fonctionnement de la station de Gonfaron et redéfinir ses missions. C'est pourquoi, en ce qui me concerne, je continuerai à agir, dans la mesure de mes moyens, pour qu'enfin les deux parties se rencontrent, s'affrontent si nécessaire, mais comprennent que dans l'intérêt de tous, et surtout de la tortue d'Hermann, il faut éviter que l'affaire ne se termine en justice.

Un certain nombre d'initiatives de la SOPTOM vont dans le bon sens :

financement de recherches sur la pathologie des tortues, redistribution des enclos dans la station, financement de travaux scientifiques (deux thèses), recrutement d'un responsable scientifique. Au début de cette année, la décision a été prise d'enlever, au plus tard en octobre 1998, toutes les tortues grecques du village des tortues et de créer pour elles un lieu d'accueil éloigné des installations actuelles et géré par des adhérents de la S.O.P.T.O.M. C'est une décision très importante, mais je pense qu'il faudrait aller encore plus loin en incitant la SOPTOM à ne s'intéresser à l'avenir qu'à la seule tortue d'Hermann. Ceci pose de nombreux problèmes, car le public considère la SOPTOM comme un centre d'accueil pour toutes les espèces de tortues, mais dans un premier temps il serait peut être possible de garder la tortue d'Hermann sur un site et de regrouper toutes les autres espèces sur un autre site.

Fait à Paris le 26 juin 1998

Claude PIEAU

FABRICATION D'UNE PIPETTE A RONGEUR

Les pipettes à rongeurs (biberons) sont soit de piètre qualité quand elles proviennent du commerce animalier, soit d'un tarif excessif quand il s'agit de matériel de laboratoire.

Procurez-vous des rivets (rivet pop), des bouteilles d'eau minérale avec un bouchon à vis (petit modèle pour les souris, grand modèle pour les rats), une perceuse et un foret adapté (diamètre 4,5 mm pour les rivets de 4,8 X 30 mm que j'utilise). Percez le bouchon, ôtez la pointe du rivet et insérez en force le corps aluminium dans le bouchon.

Vous voilà en possession d'une pipette à rongeur pour la modique somme d'un franc (29,50 francs la boîte de 30 rivets).

Si les rongeurs s'attaquent au bouchon, vous pouvez coller une rondelle large pour éviter ce problème.

Roland SIMON

12, rue quartier Maître Bondon
29200 PLOUGASTEL DAULAS

LE GECKO À CRETE DE NOUVELLE CALEDONIE

Rhacodactylus ciliatus

Par

Philippe Gérard

Le gecko à crête, *Rhacodactylus ciliatus* était considéré comme une espèce éteinte depuis le début du siècle, lorsqu'en novembre 1994, une équipe américaine en découvre quelques spécimens, par le plus grand des hasards, à l'occasion d'une expédition en Nouvelle Calédonie.

En effet, cette espèce, comme toutes celles appartenant au genre *Rhacodactylus*, regroupe des espèces endémiques à la Nouvelle-Calédonie. Les six espèces, *R. leachianus*, *R. sarasinorum*, *R. trachyrhynchus*, *R. auriculatus*, *R. chahoua* et *R. ciliatus*, toutes ovipares à l'exception de *R. trachyrhynchus*, vivent dans la forêt primaire et occupent chacune des niveaux bien déterminés de la canopée, *R. ciliatus* se cantonnant à la strate inférieure, montant très rarement au-delà de 3 mètres du sol.

R. ciliatus, se distingue par sa crête, formée d'une série de petites écailles en forme d'épines, située de chaque côté de la tête, allant de l'œil à l'arrière de l'épaule. Autre particularité, partagée avec d'autres Diplodactylinés, il possède une pelote adhésive au bout de la queue, en plus de celles situées au niveau des doigts. Il est ainsi excellent grimpeur, parfaitement adapté à sa vie arboricole.

Sa couleur est extrêmement

variable d'un spécimen à l'autre. Normalement brun grisâtre, ce gecko peut aussi être orange, rouge ou encore vert olive. Le dimorphisme sexuel est évident, les mâles possèdent un renflement hémipénien très marqué au niveau du cloaque, ainsi qu'une tête plus massive que les femelles.

En milieu naturel, le gecko à crête passe ses journées caché dans les buissons, les branches basses ou parmi les feuilles mortes et commence à s'activer la nuit. En terrarium, il conserve ces mœurs nocturnes. Il semble relativement peu territorial et plusieurs femelles peuvent cohabiter.

Les deux spécimens que j'ai eu la possibilité d'observer et de reproduire sont une femelle acquise au stade juvénile en octobre 1997 et un mâle acquis au stade adulte en mars 1998.

Je les ai maintenus dans un terrarium de taille 60 X 40 X 50 cm, de type tropical humide, avec un substrat d'éclats d'écorces (Reptibark®) avec de nombreux abris verticaux (écorces de chêne liège).

Le chauffage était assuré par un câble de 25W, afin de créer durant la journée une zone «chaude» où régnait une température de 28 à 30°C et une zone «fraîche» à 25°C. Il était coupé la nuit, pour abaisser les températures à hauteur de 20 à 22°C.

Autre facteur climatique de base, l'hygrométrie doit être assez élevée, de l'ordre de 80% en moyenne. Ces valeurs ont été obtenues en procédant à des pulvérisations d'eau tiède matin et soir. Elles sont particulièrement vitales, surtout dans le cas des juvéniles, qui ont

tendance à se déshydrater rapidement. Une écuelle remplie en permanence d'eau propre était aussi mise à disposition.

La qualité de l'éclairage, assuré 12 heures par jour environ, n'a apparemment pas une grande importance dans la mesure où les geckos à crête ne s'exposent à priori jamais au soleil. Malgré tout, par acquis de conscience, j'avais installé dans le terrarium de mes pensionnaires un tube Iguanalight 2.0® de Zoomed®, diffusant des UVA et une faible quantité d'UVB. En réalité, je n'ai jamais observé un seul de ces geckos en train de s'exposer à ces radiations.

Sur le plan nutritif, le *Rhacodactylus ciliatus*, comme tous les *Rhacodactylus*, a un spectre particulièrement large et est en grande partie frugivore. Il accepte tous les insectes d'élevage habituels (criquets, teignes, blattes et grillons), ainsi que des morceaux de papaye et de mangue écrasés. Les nectars artificiels pour reptiles constituent une excellente alternative et sont bien acceptés. On peut aussi utiliser la banane ou encore les pots pour bébés, mais à condition d'y ajouter du calcium (par exemple de la poudre d'os de seiche).

L'espèce se reproduit très bien en terrarium. La maturité sexuelle est particulièrement précoce (six mois à un an). Par acquis de conscience, j'ai attendu que la femelle ait atteint l'âge d'un an avant de la mettre en présence du mâle. Les accouplements ont été immédiats et furent précédés d'une parade assez sommaire au cours de laquelle le mâle suivit la femelle avec insistance tout en gloussant. Ensuite il

l'immobilisa en la mordant à la nuque et inséra l'un de ses hémipénis. La copulation elle-même était assez longue, une bonne demi-heure.

Environ quatre semaines après, la série des pontes commença et la femelle déposait à chaque fois en fin d'après-midi ou au crépuscule, deux œufs allongés et faiblement calcifiés dans un substrat meuble, une boîte de 20 X 10 cm remplie de sable légèrement humide étant mise à sa disposition. Les pontes se déroulèrent à trois ou quatre semaines d'intervalle. Les œufs furent placés dans de la vermiculite humide, en les enfouissant à moitié, et transférés dans un incubateur où régnait une température de 28°C environ et une hygrométrie de 80%. La durée d'incubation fut de 60 jours en moyenne. A l'éclosion, les jeunes mesuraient environ 7 cm et furent installés dans de petits terrariums individuels, selon les mêmes modalités que les adultes, et nourris comme ces derniers (avec évidemment des proies de taille adaptée). Leur croissance est extrêmement rapide. A titre d'exemple, mes jeunes ont atteint la taille de 15 cm à l'âge de quatre mois.

BIBLIOGRAPHIE

- P. DE VOSIOLI and FFAST, Notes on Three Species of New Caledonian Geckos of the Genus *Rhacodactylus*. The Vivarium 66
F. FRYE Reptile, Care TFH 1991
E. ZIMMERMANN, Breeding Terrarium Animals TFH 1986
H. SEUFER, Keeping and Breeding Geckos TFH 1991
J. COBORN, Breeding and Keeping Geckos TFH 1995
HENKELSCHMIDT, Geckos Krieger 1995.
P. GERARD, L'Elevage des Lézards. Philippe Gérard Editions 1997

Philippe GERARD
8, rue Bertrand
75007 PARIS

CURE CHIRURGICALE DU PARAPHYMOSIS CHEZ UN GECKO AUSTRALIEN

par

Francis GIRARD et
F. DELCUEILLERIE

Un gecko australien (*Oedura monilis*) a brutalement présenté une congestion de l'appendice pénien qui offrait l'aspect d'une excroissance verruqueuse, légèrement sanguinolente. Il s'agit là d'un paraphymosis, c'est à dire d'une impossibilité de réinvagination du pénis. Ce gecko vivait avec une femelle qui semblait très agressive à son égard, et l'hypothèse d'un traumatisme (morsure ?) reste probable.

L'appendice a, dans un premier temps, été nettoyé à l'aide d'un désinfectant à base d'iode (bétadine) puis une tentative de réduction du prolapsus après badigeonnage avec de l'huile de paraffine a été effectuée, sans résultats. L'amputation du pénis a donc été décidée. L'animal est tout d'abord placé une trentaine de minutes dans le réfrigérateur afin d'obtenir une anesthésie satisfaisante. Une transfixion au fil résorbable (catgut) est ensuite réalisée au niveau du pénis prolapsé qui est ensuite sectionné près de la ligature. Le fil tombe de lui-même au bout d'une dizaine de jours.

Le paraphymosis est une affection fréquente, surtout chez les chéloniens. Le traitement médical doit tout d'abord être tenté ; le traitement chirurgical sera mis

en oeuvre en cas d'échec, et ne présente que peu de risque, le pénis ne contenant aucun canal vital.

La même intervention a été pratiquée sur un gecko sud-africain (*Chondrodactylus angulifer*). Malgré un seul hémipénis, le printemps suivant, plusieurs pontes fertiles ont été produites par la femelle qui lui était attribuée. Les jeunes issus de ces oeufs n'ont développé aucun problème particulier.

Je souhaiterais remercier le Docteur LUCKACS pour sa patience et cette dernière intervention couronnée de succès.

Bibliographie :

BROGARD J. (1988) : Les maladies des reptiles. Editions du Point vétérinaire. 344 p.

Francis GIRARD
10, allée des Pélicans
44500 LA BAULE

F. DELCUEILLERIE (Vétérinaire)
4, rue Pavie
44500 LA BAULE

COUPER DU VERRE

Par

Jacques ANDRE

1^{ère} solution : Se rendre chez votre vitrier préféré ou au magasin de bricolage le plus proche... et payer l'acte du « spécialiste ».

2^{ème} solution ; Relever ses manches et le faire soi-même.

Matériel : 1 coupe verre (appelé aussi molette ou diamant), 1 règle, 1 pinceau et du pétrole désaromatisé.

- Disposer la moquette sur une surface plane (table ou sol pour les grands formats), y déposer la plaque de verre
- Positionner la règle aux côtes désirées (enlever ou ajouter l'épaisseur du coupe verre). Bien maintenir celle-ci, puis passer le pinceau imbibé de pétrole le long de la règle.
- Très important** : démarrer la coupe en appliquant la roulette de l'outil dans le vide au contact du verre.
Bien maintenir le coupe verre (verticalement) contre la règle. Exercer une même pression sur l'outil du début à la fin de la feuille de verre (ne pas hésiter à finir sur la moquette).
- Poser le manche de l'outil entre le support et le verre à la fin du tracé. Exercer une pression avec les deux pouces (mettre des gants) sur chaque extrémité du verre.
Pour faciliter la rupture, si la chute est étroite et l'épaisseur du verre supérieure à 5-6 mm, il peut être

utile de tapoter le dessous de la coupe avec la partie métallique de l'outil.

Les défauts de coupe (verre épais ou usagé) peuvent être rectifiés délicatement à l'aide d'une pince puis poncés à la pierre à affûter.

- Ne pas oublier de poncer les bords avec du papier de verre.

Vous voilà devenu maître vitrier.
Bon courage et attention aux doigts !

Jacques ANDRE

8, rue Paul Gauguin

77550 MOISSY CRAMAYEL

Record de longévité chez un petit gecko terrestre marocain en captivité.

Une femelle adulte de *Saurodactylus brosseti* capturée en septembre 1986 près de Zagora m'a été donnée en 1987 par un ami pour être intégrée dans un groupe d'adultes capturé à Agadir en février 1987.

Cette femelle produisit plusieurs pontes desquelles étaient nés plusieurs jeunes. Tous les individus adultes périrent après une captivité de trois à quatre ans. Seule cette femelle décédait récemment en novembre 1998, soit plus de 12 ans après sa capture. Cette espèce est connue pour vivre environ 7 ans en captivité (Schröder, comm. pers.).

Francis GIRARD

10, allée des pélicans

44500 LA BAULE

NOTE D'ELEVAGE

Elaphe mandarina (Couleuvre de jade ou des mandarins)

Le couple de reproducteurs est issu de reproduction chez des éleveurs de la société. Le mâle est né en août 1992, la femelle en août 1995, les animaux ont été acquis dans le mois de leur naissance.

Ils ont été élevés séparément excepté dans la période du 1^{er} mars au 15 mai 1998. Les terrariums de maintenance sont d'une dimension de 40X50X35 cm, celui de reproduction mesure 50X70X35 cm.

L'éclairage est assuré par des tubes Zoomed 2 d'une puissance de 15 watts. En période d'activité, la photopériode est de 12 heures. A partir du 1^{er} mars, elle est progressivement augmentée d'une ½ heure par semaine jusqu'à atteindre 15 heures. En période de repos, les couleuvres sont maintenues dans l'obscurité.

Les vivariums ne sont pas chauffés individuellement. La température oscille entre 28°C le jour et 20°C la nuit (un peu plus en été).

L'hygrométrie fluctue de 50% à 70% (après aspersion).

Les animaux subissent une période d'hivernage du 15 octobre au 15 février, période au cours de laquelle la nourriture est suspendue. Du 1^{er} novembre au 15 février, les couleuvres sont soumises à une température d'hibernation qui fluctue de 5 à 15°C.

Les accouplements ont eu lieu de fin avril à début mai. A une occasion, j'ai observé que le mâle mordait la femelle pour la maintenir.

Le 11 juin, la femelle a pondu 5 œufs d'un poids moyen de 20gr. Elle a jeûné une vingtaine de jours avant la ponte. Courant mai, elle n'acceptera plus que des proies de petite taille (souriceaux et ratsonglabres).

Incubés à une température de 28°C sous une hygrométrie maintenue à saturation, ils ont donné naissance à cinq serpenteaux le 25 juillet. Ils mesuraient environ 20 cm et pesaient 10gr.

La première mue est intervenue dans une période de 8 à 10 jours. Elevés séparément, ils se sont nourris de souriceaux nouveaux-nés sans difficulté particulière.

Elaphe mandarina peut se reproduire dès la troisième année, la période d'incubation est courte (45 jours).

Bien que réputée difficile à maintenir et bien plus à reproduire, cette première expérience de reproduction d'*Elaphe mandarina* dans mon élevage n'a pas posé de problème majeur. Ceci est lié à des individus issus de reproduction en captivité, s'ils demeurent très farouches, d'évidence leur adaptabilité est supérieure à celle de spécimens de capture.

Jean-Pierre PAYNOT
12, rue du chemin vert
92150 SURESNE

SOCIETE HERPETOLOGIQUE DE France

Association fondée en 1971

Agréée par le Ministère de l'environnement le 23 février 1978

FORMULAIRE D'ADMISSION

A adresser à : Sabine RENOUS, S.H.F., Laboratoire d'Anatomie Comparée, Museum National d'Histoire Naturelle, 55, rue Buffon, 75005 PARIS.

Je soussigné | M. | Mme | Mlle

Nom :

Prénom :

Adresse :Rue :

.....

C.P. : Localité :

Pays :

Souhaite adhérer à la Société Herpétologique de France au titre de :

Tarifs (France, Europe, Afrique) :

- | | | |
|--|--------------------------|----------|
| - Adhérent de moins de 25 ans | <input type="checkbox"/> | 120 FRF |
| - Adhérent de plus de 25 ans | <input type="checkbox"/> | 200 FRF |
| - Bienfaiteur : minimum | <input type="checkbox"/> | 350 FRF |
| - Membre conjoint | <input type="checkbox"/> | 100 FRF |
| - Club junior | <input type="checkbox"/> | 120 FRF |
| Tarif (Amérique, Asie, Océanie) : | <input type="checkbox"/> | 50 US \$ |

Je désire participer aux activités des commissions suivantes (choix limité à deux commissions) :

- | | |
|---|--------------------------|
| Commission de répartition | <input type="checkbox"/> |
| Commission de protection | <input type="checkbox"/> |
| Commission d'ethnoherpétologie et histoire de l'herpétologie | <input type="checkbox"/> |
| Commission de terrariophilie | <input type="checkbox"/> |
| Section parisienne | <input type="checkbox"/> |

Signature

